

Aménagements réalisés depuis 2020

LES ALPAGES

Rénovation extérieure du habert de la Sitre.

Auvent et toilettes sèches au Pré du Mollard.

Installation de 8 panneaux photovoltaïques supplémentaires permettant ainsi de bénéficier du 230 volts dans le refuge.

LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Réfection de la toiture de l'église ainsi que de sa mise en valeur par un éclairage LED.

Accessibilité :

De la mairie et de la bibliothèque avec une place stationnement PMR.

Rénovation énergétique et acoustique :

- **Bâtiments scolaires** : remplacement des huisseries, des sols, isolation des murs y compris réfection du hall d'accueil de la maternelle supprimant ainsi l'effet de serre.
- **Théâtre** : isolation du mur nord, rafraîchissement des murs et amélioration de l'éclairage qui a apporté plus de confort aux utilisateurs, ainsi qu'une nouvelle acoustique.
- **Gymnase** : changement des huisseries et mise aux normes avec la réalisation d'un escalier de secours.
- **Salle des fêtes** : installation d'une nouvelle acoustique et d'un nouvel éclairage.
- **Château** : Rénovation et restructuration du château, désormais une copropriété de 9 propriétaires dont la commune, qui dispose de 4 logements mis en location. Aménagement du parc pour en faire un espace public.

VOIRIE

Réfection régulière des voies communales.

LE RESEAU D'EAU (travaux gérés et financés par la CCLG*)

Remplacement de la conduite d'eau potable en éternit, du Petit Mont aux Chappes.

Mise en place d'un traitement UV et d'une surveillance automatisée des réservoirs d'eau.

Aménagements en cours en 2024

Cimetière : Réaménagement des allées et gestion des eaux pluviales
Croix de Revollat : Etudes et aménagement du site
La Sitre : Réaménagement intérieur du gîte pastoral
Bâtiments communaux : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Réaménagement de l'ancien local pompier (annexe mairie) ◆ Aménagement intérieur du local technique à la Scierie
Voirie 2024 : Route de Montacol, Chemin de la Charrière, Le Mont
Protection détection incendie : local de la chaudière de l'école

Depuis le début de ce mandat (et du mandat précédent), le recours à l'emprunt a été mesuré. Nous avons pu bénéficier de taux spécifiques et très intéressants pour les acquisitions des terrains :

- En 2021, forêt de Beaugard : 51 000€ à 0,74% sur 10 ans.

- En 2022, terrains de la Croix de Revollat : 21 000€ à 1,74% sur 5 ans.

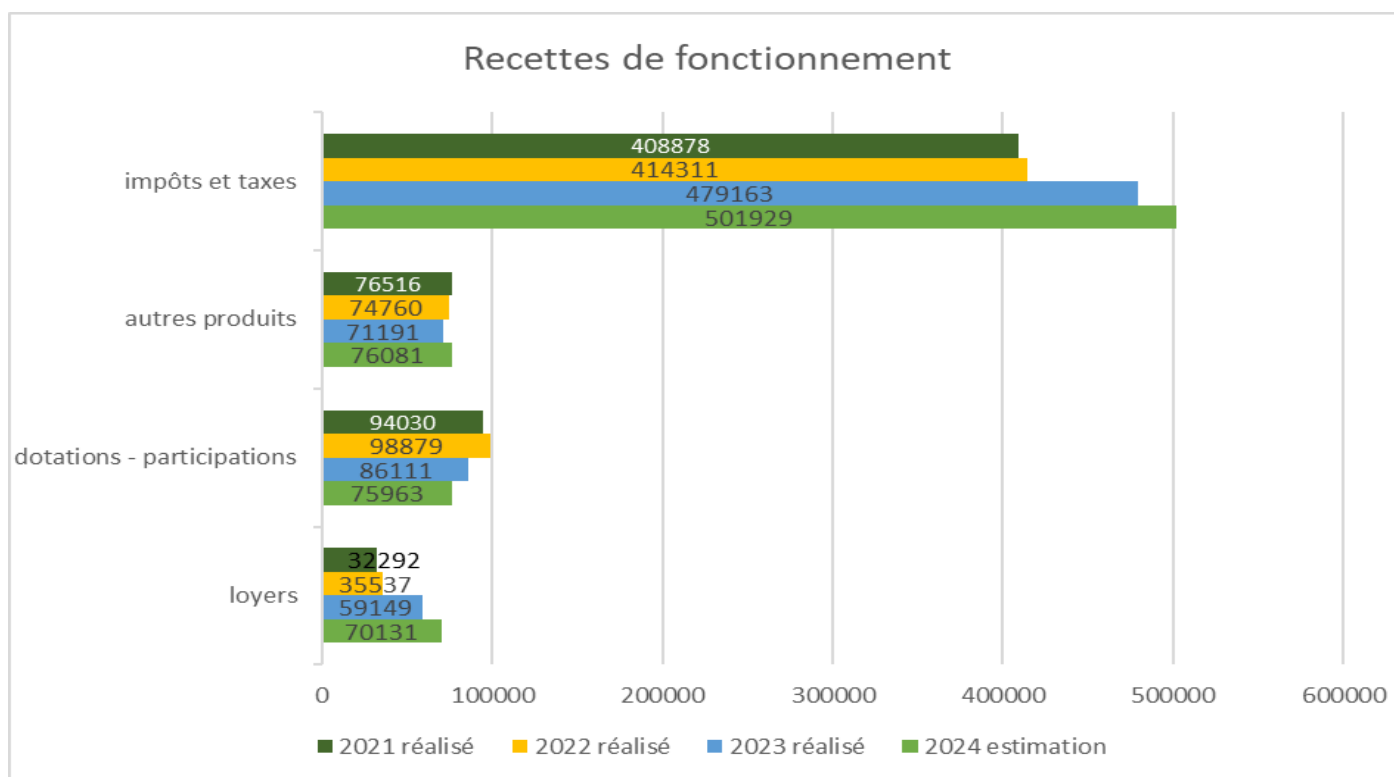
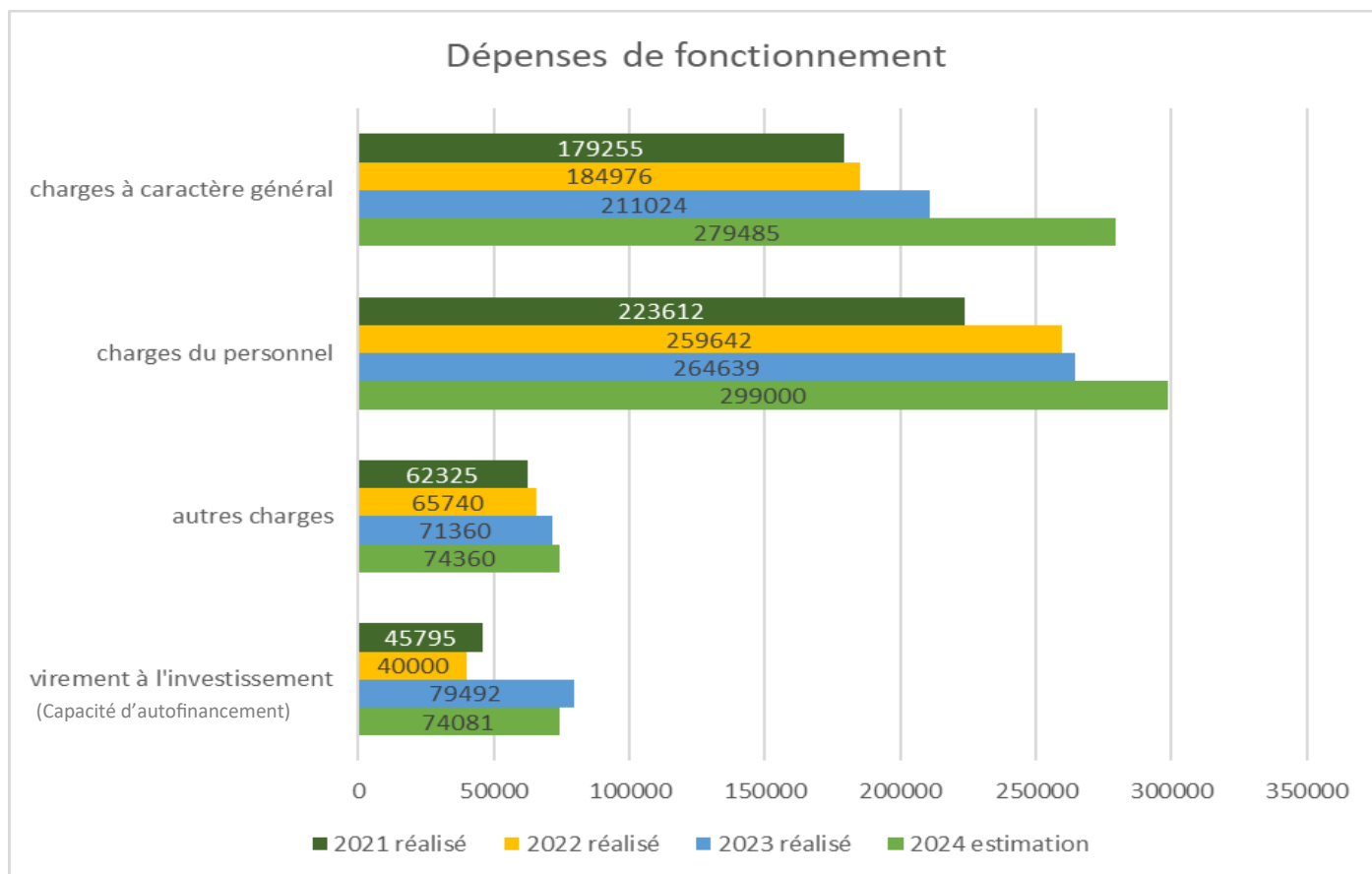
Le dernier emprunt en 2023, nécessaire pour financer les importants travaux de mise aux normes (gymnase, annexe mairie), est de 110 000€ à 4% sur 15 ans.

Notre capacité d'autofinancement courant est bon et se situe dans la moyenne départementale des communes équivalentes.

La CCLG est venue également apporter aux petites communes de moins de 1 500 habitants une aide financière par la mise en place d'un fonds de concours. Ainsi, chaque année, la commune peut bénéficier d'un complément d'aide de la part de la CCLG sur 2 projets d'investissement déjà subventionnés à 35% par le Département, ce qui permet le plus souvent un reste à charge de seulement 20% pour la commune.

* Communauté de Communes Le Grésivaudan : CCLG

Budget de fonctionnement - comparatif 2021 / 2024



Pour résumer : Le budget prévisionnel 2024 est équilibré à **772 545 € en fonctionnement** et à **1 156 063 € en investissement**. Trois points sont à noter :

- La commune subit l'inflation, entraînant une forte augmentation des **charges à caractère général**.
- Pour la première fois depuis 2020, il est appliqué une hausse modérée de 0,5% de la **fiscalité**.
- Les **revenus locatifs** ont retrouvé leur niveau d'avant les travaux du château.